

TRESOR FILMS & CHI-FOU-MI PRODUCTIONS PRESENTENT

par la réalisatrice de *pupille*



birane
ba

de la comédie-française

leïla
bekhti

dali
benssalah

élodie
bouchez

suliane
brahim

de la comédie-française

jean-pierre
darroussin

adèle
exarchopoulos

gilles
lellouche

miou-miou

denis
podalydès

de la comédie-française

fred
testot

je verrai toujours vos visages

un film de Jeanne Herry

musique originale pascal sangla produit par hugo sélignac et alain attal

UN FILM DE JEANNE HERRY SCENARIO ET DIALOGUES DE JEANNE HERRY PRODUIT PAR HUGO SÉLIGNAC ET ALAIN ATTAL MUSIQUE ORIGINALE PASCAL SANGLA AVEC PASCAL SANGLA ANNE BENOÎT IMAGE NICOLAS LOIR AVEC MONTAGE FRANCIS VESIN SON RÉMI DARU LOÏC PRIAN GUADALUPE CASSIUS MARC DOISNE DECORS JEAN-PHILIPPE MOREAUX COSTUMES ISABELLE PAVNETIER

1^{ère} ASSISTANTE RÉALISATRICE HÉLÈNE FABRE DIRECTEUR DE PRODUCTION VINCENT PIAUT DIRECTEURS DE POST-PRODUCTION NICOLAS MOUCHE ET SEVERINE CANA UNE COPRODUCTION CHI-FOU-MI PRODUCTIONS TRESOR FILMS STUDIOCANAL FRANCE 3 CINÉMA AVEC LES PARTICIPATIONS DE CANAL+ CINE+ FRANCE TÉLÉVISIONS AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE

trésor

Chi Fou Mi

+3cinéma

CANAL+

© 2017 - SEBASTIEN - HERRY - SÉLIGNAC - ATTAL

CINE+

france-tv

FRANCE 3

STUDIOCANAL



PHOTO CHRISTOPHE BRUNET



LE FILM

Depuis 2014, en France, la justice restaurative propose à des personnes victimes et des personnes auteurs ou autrices d'infractions de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel.

Nassim, Issa, et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sabine, victimes de homejacking, de braquages et de vol à l'arraché, mais aussi Chloé, victime de viols incestueux, s'engagent tous dans des mesures de justice restaurative.

Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation...

Pour mettre en place une séance groupée du film JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES pour votre organisation, c'est très simple ! Il vous suffit de contacter la salle de cinéma qui vous convient et d'organiser la projection avec la direction du cinéma. Toutes les salles sont susceptibles d'accueillir ce type de séance.

Si vous avez besoin d'aide pour contacter un cinéma ou pour toute précision :
mlartigue@parenthesecinema.com

AU CINÉMA LE 29 MARS



« L'objectif de la justice restaurative, c'est la libération des émotions par la parole ».

ENTRETIEN AVEC JEANNE HERRY, RÉALISATRICE

CRÉÉE EN 2014, LA JUSTICE RESTAURATIVE EST UN DOMAINE ENCORE PEU CONNU EN FRANCE. D'OÙ EST NÉE L'IDÉE DE LUI CONSACRER UN FILM ?

Après PUPILLE je cherchais un nouveau projet et j'ai entamé des recherches sur deux sujets qui m'intéressaient : le fonctionnement du cerveau et le milieu de la justice. J'ai toujours été passionnée par les faits divers, les procès, les grandes figures du banditisme, les ténors du barreau... Un jour, je suis tombée par hasard sur un podcast autour de la justice restaurative. Ça m'a intriguée, puis captivée : ce qui m'intéressait dans ce processus était précisément ce qui motivait mes recherches sur le cerveau : la réparation.

QUEL RAPPORT ENTRE LES DEUX ?

Le lien. La justice restaurative offre à des personnes ayant été victimes d'agression et à ceux qui les ont commises la possibilité de se rencontrer, de se parler et de se réparer. Face à face, des victimes et des auteurs d'infractions vont pouvoir échanger leurs ressentis, leurs émotions et tisser un nouveau rapport où l'empathie peut parfois prendre le pas sur la peur. Cette réparation par le collectif et la recréation du lien

a beaucoup de points communs avec la plasticité du cerveau qui lui permet de se réparer en recréant des connexions.

DANS PUPILLE IL ÉTAIT DÉJÀ QUESTION DE RÉPARATION...

Oui, c'est à nouveau un film qui raconte le triomphe du collectif. Et le lien m'intéresse, c'est évident, quel qu'il soit. J'aime étudier comment il se tisse, se transfère, se délite ou se rompt. Et j'aime aussi explorer les bons sentiments. C'est complexe, les bons sentiments.

ON SENT QUE VOUS CONSACREZ ÉNORMÉMENT DE TEMPS À VOUS DOCUMENTER AVANT DE VOUS LANCER DANS L'ÉCRITURE...

Dans PUPILLE comme dans ce film, j'éclaire un endroit du réel peu connu qui propose des outils porteurs d'espoir. Pour autant, je ne fais pas ces films pour parler de l'adoption ou de la justice restaurative. Ce ne sont pas des documentaires. Le fond me touche, mais c'est d'abord le cinéma qui m'importe. Ce sujet, je le choisis car je pressens que je vais pouvoir y planter des graines de romanesque et qu'il va m'offrir la possibilité de faire un bon film.

Au cours de mes recherches, un des interlocuteurs que j'ai rencontrés m'a dit : « L'objectif de la justice restaurative, c'est la libération des émotions par la parole ». C'est cette libération que j'ai voulu mettre en scène.

AVEZ-VOUS ASSISTÉ À CES RENCONTRES ENTRE VICTIMES ET AGRESSEURS ?

Non. Ce serait contraire au principe de base de cette pratique qui invite les agresseurs à se raconter en toute liberté. Ils savent que le cadre dans lequel ils vont s'exprimer est sécurisé et que rien de ce qu'ils diront ne sera répété. Il arrive d'ailleurs que certains dévoilent des faits qu'ils n'ont jamais révélés.

Les seules choses auxquelles j'ai assisté et qui étaient hyper intéressantes sont les formations. J'en ai suivi trois : la formation d'animateurs que font Fanny (Suliane Brahim) et Michel (Jean-Pierre Darroussin) dans le film - j'ai vraiment éprouvé de l'intérieur la première scène du film en jouant tour à tour des auteurs et des victimes face à des apprentis animateurs-, celle de médiateur, la fonction qu'occupe Judith (Élodie Bouchez), et une troisième formation par Zoom au Québec. En fait, quand je prépare un film, je n'assiste à rien. En revanche, je demande aux gens de raconter leur expérience, j'ajoute des récits de vie qui me permettent de comprendre très rigoureusement les "règles du jeu" et puis après de jouer : je rebondis sur ce qui m'inspire, je fusionne des témoignages, j'invente, je vais piocher dans ma propre vie... J'acquiesce un étayage documentaire solide qui libère mon imaginaire. Noémie Micoulet, de l'Institut Français pour la Justice Restaurative, m'a beaucoup aidée à recueillir ces témoignages.

ON COMPREND RAPIDEMENT QUE LES PERSONNES MISES EN PRÉSENCE DANS LE CERCLE, AINSI QU'ON APPELLE LES RENCONTRES ENTRE VICTIMES ET AUTEURS NE SONT PAS CHOISIES AU HASARD. ON NE MET PAS N'IMPORTE QUI EN FACE DE N'IMPORTE QUI.

Le système de cette justice restaurative ne met pas de victimes en présence d'auteurs qui se diraient innocents de leurs actes. Ceux-ci doivent avoir une reconnaissance au moins partielle de leur culpabilité. Et c'est parce qu'ils ont déjà cette reconnaissance que la confrontation avec les victimes peut potentiellement achever de les responsabiliser. De même, dans cette configuration, et contrairement à la médiation, les victimes n'affrontent pas leurs propres agresseurs mais des gens qui ont commis le même type d'infraction.

DANS LE DISPOSITIF DE MÉDIATION, LA VICTIME EST CONFRONTÉE À SON VÉRITABLE AGRESSEUR. IL N'EST PLUS QUESTION DE CERCLE MAIS DE FACE À FACE. C'EST LE CAS DE CHLOÉ (ADÈLE EXARCHOPOULOS), VIOLÉE PAR SON FRÈRE DURANT SON ENFANCE, QUI, APPRENANT QUE CELUI-CI EST REVENU VIVRE DANS LA MÊME VILLE QU'ELLE, SOUHAITE POSER DES RÈGLES POUR QU'ILS NE SE CROISENT JAMAIS.

Malgré une préparation longue et intense - un an en moyenne - ces médiations ne débouchent pas toujours sur une rencontre. Et, lorsque c'est le cas, elles peuvent prendre des formes très différentes. Ce sont



soit de très longs échanges où les gens parlent et pleurent, se prennent parfois dans les bras... soit, au contraire, des échanges qui se limitent à deux ou trois questions.

Y A-T-IL DES ÉCHECS DANS CES PROCESSUS, LE CERCLE COMME LA MÉDIATION ?

Dans la médiation, la plupart des cas ne vont pas jusqu'à la vraie rencontre mais ce qui compte, c'est le parcours. Les dossiers sont ouverts et le dialogue s'engage par le biais des entretiens avec les médiateurs même si l'auteur et la victime ne se rencontrent pas physiquement. Dès lors, on ne peut pas parler d'échec.

Mais les résultats sont tout de même assez spectaculaires. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser aux cercles de rencontres détenus-victimes j'ai vraiment cherché à comprendre pourquoi cette préparation des uns et des autres, puis ces quinze heures de rencontres, à raison de trois par semaine, pouvaient aboutir au fait qu'à la fin, les participants se prennent dans les bras. Pourquoi cela marchait ? En étudiant ce processus, cette dentelle, je me suis dit que ça ne pouvait pas ne pas marcher. Tous ceux qui participent à ces expériences – victimes, détenus, encadrants – ont un mot qui revient sans arrêt pour les décrire. Ils disent : « C'est puissant, très puissant ». C'est un processus ultradynamique. Tout le monde bouge, répare et se répare, se répare en réparant les autres, par petites touches, ça travaille, quoi !

DANS LE CERCLE, LES VICTIMES PRENNENT LA PAROLE DE FAÇON DOULOUREUSE OU VIRULENTE. LES CHÔSES SE PASSENT-ELLES TOUJOURS DE CETTE FAÇON ?

Les victimes disent ce qu'elles ont à dire – leur détresse, leur colère – et, généralement, les agresseurs sont prêts à les entendre. Ils ont été préparés à cela. Ce n'est qu'après avoir exprimé leurs souffrances, qu'elles s'intéressent à leurs agresseurs et qu'elles découvrent leur dimension humaine et victimaire... Elles en arrivent à s'interroger sur leurs par-

cours et découvrent que ce sont des gens qui ont eux-mêmes subi des violences. Les auteurs reconnaissent les souffrances des victimes générées par leurs actes et les victimes redonnent aux auteurs leur humanité.

FANNY (SULIANE BRAHIM), MICHEL (JEAN-PIERRE DARROUSSIN) ET JUDITH (ÉLODIE BOUCHEZ) APPARTIENNENT TOUS LES TROIS AU MILIEU JUDICIAIRE OU ASSOCIATIF. LEUR INVESTISSEMENT DANS LA JUSTICE RESTAURATIVE SEMBLE REDONNER UN SENS À LEUR MÉTIER ET À LEURS ENGAGEMENTS.

Oui et c'est probablement parce que celle-ci est à contre-courant de notre époque. On est loin ici de l'hystérisation des débats, des clivages, des clashes permanents, et de ce brouhaha silencieux qui coule comme une sorte de robinet ouvert. On est à l'inverse ; dans un temps qui permet de mettre des gens apparemment irréconciliables en face les uns des autres, de retrouver de l'écoute et de la nuance. Et de les réparer en leur permettant de redevenir acteurs de leur existence. C'est très valorisant.

QUEL EST EXACTEMENT LE RÔLE DES BÉNÉVOLES INTERPRÉTÉS PAR ANNE BENOÎT ET PASCAL SANGLA ?

Ils font partie des membres de la communauté et interviennent peu pendant les débats. Mais ils écoutent, ils soutiennent, de manière inconditionnelle... Et ce sont eux qui gèrent les pauses. Ils sont là pour accueillir, apporter un peu de convivialité. Et sans même s'en rendre compte, les auteurs et les victimes partagent un café, fument ensemble... Les membres de la communauté doivent faire en sorte que le lien continue de se tisser durant ces moments-là tout en empêchant les participants de revenir sur les discussions de fond qui ont lieu et qui doivent rester dans le cercle. Leur rôle est de lancer des sujets de conversation anodins sur le temps, le ciel, la nouvelle zone piétonne ; du rien, quoi. J'adore !



« Trop peu de personnes connaissent encore l'existence des mesures de justice restaurative. Mais lorsqu'elles ont accès à l'information, beaucoup manifestent leur intérêt. »

ENTRETIEN AVEC NOÉMIE MICOULET



Noémie Micoulet fut la consultante du film au scénario. Elle travaille au sein de l'Institut Français de Justice Restaurative (IFJR) en tant qu'animatrice de Rencontres Condamnés-Victimes et de Médiations Restauratives, ainsi qu'en tant que formatrice en justice restaurative. Elle accompagne de nombreux programmes de justice restaurative et elle est, depuis 2018, coordonnatrice de l'antenne de l'IFJR dans le Sud-est.

RACONTEZ-NOUS COMMENT CE SYSTÈME, ENCORE TRÈS RÉCENT, A PU ÊTRE MIS EN PLACE EN FRANCE.

Plusieurs facteurs expliquent la redécouverte de la justice restaurative. Le premier est venu de la remise en cause du système pénal comme réponse unique aux infractions et aux crimes : sont questionnés ses résultats et la responsabilisation des personnes auteures. Le deuxième facteur est la reconnaissance de la personne victime et des besoins que l'infraction fait émerger pour celle-ci. Comment accompagner les victimes à se réparer et à reprendre le cours de leur vie ?

L'idée est de dire : ce que l'auteur a commis est un acte inacceptable. Mais il reste d'abord un être humain. Pour qu'il puisse réintégrer la société dont son acte l'a exclu, comment faire preuve de responsabilisation envers son crime et aider à la réparation de celui ou

celle qui en a été victime ?

Une directive européenne a alors été votée dans ce sens obligeant les pays de la communauté à l'intégrer dans le droit de chaque pays dès novembre 2015. Christiane Taubira, alors Garde des Sceaux, a devancé l'échéance en permettant à la Justice Restaurative d'entrer dans le code de procédure pénale dès août 2014 dans le cadre de la réforme pénale.

Deux sortes de mesures ont majoritairement été mises en place : les cercles, ou groupes de rencontre entre victimes et auteurs d'agression, qui mettent face à face trois ou quatre victimes et trois ou quatre condamnés, ayant commis des actes similaires à ceux dont les victimes ont été soumises, en présence de deux animateurs et de deux autres personnes bénévoles ; et les médiations, qui offrent à la victime la possibilité de rencontrer son agresseur.

EN VOYANT LE FILM DE JEANNE HERRY, ON A DU MAL À FAIRE LA PART DES GENS QUI TRAVAILLENT À FAIRE VIVRE LA JUSTICE RESTAURATIVE DE MANIÈRE BÉNÉVOLE ET CEUX QUI LE FONT DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE EN ÉTANT DANS LE MILIEU JUDICIAIRE....

Parce qu'en fait, tous sont pour la plupart bénévoles. Si vous prenez le cas de Fanny, elle et Michel dans le film (Suliane Brahim et Jean-Pierre Darroussin), ils sont ce qu'on appelle un CPIP. Ces conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation accomplissent souvent ces missions en dehors de leur temps de travail même si les mesures de justice restaurative sont portées par leur service. C'est un investissement dans lequel ils s'engagent en plus de leur emploi initial. Michel, lui, est cent pour cent bénévole tandis que Judith est salariée, mais de l'Association d'aide aux victimes.

Le financement de la justice restaurative est encore très à la marge, et même si de nombreuses associations sont financées par le ministère de la Justice – directement ou via des agréments avec le privé –, l'application des mesures de justice restaurative repose principalement sur le bénévolat et l'investissement des professionnels. Beaucoup disent que cela redonne du sens à leur travail.

PARLEZ-NOUS DE CET AUTRE GENRE DE BÉNÉVOLES QU'INCARNENT ANNE BENOÎT ET PASCAL SANGLA...

Ce sont eux qu'on appelle les Membres de la Communauté. Ils n'interviennent que dans le cadre des Ren-

contres Détenus-Victimes et des Rencontres Condamnés-Victimes (RDV/RCV), c'est-à-dire, les groupes de rencontres entre victimes et auteurs. Ce sont des citoyens et des citoyennes lambda qui ont également suivi une formation. Ils sont là pour signifier aux uns comme aux autres que la société se soucie de ce qu'ils ont fait ou vécu et qu'elle souhaite les accompagner, les encourager et entendre ce qu'ils ont à dire.

Ces gens n'ont pas d'autre fonction que d'être présents et de soutenir chacun dans sa démarche. Ils font ce qu'on appelle du liant au moment des pauses. Leur rôle est aussi d'éviter que les discussions se poursuivent hors du groupe. Rien de ce qui occupe le groupe ne doit être dit dans des espaces individuels.

Ils sont deux, comme les animateurs, ce qui leur permet d'être à la fois représentatifs de l'ensemble de la société. On cherche aussi à ce qu'ils soient géographiquement proches des intervenants- même quartier, même ville...

REVENONS AUX RENCONTRES DE GROUPE. LE BÂTON DE PAROLE, DONT SE SAISISSENT LES PARTICIPANTS POUR S'EXPRIMER, SEMBLE JOUER UN RÔLE CAPITAL.

Au début, les animateurs y sont souvent réfractaires. Ils pensent qu'il va empêcher les échanges. Mais ils se rendent vite compte à l'usage qu'il est, au contraire, très utile. Le bâton permet l'écoute. Quand un intervenant s'en saisit, il sait que même ses silences ont valeur de communication. Et lorsqu'un autre le prend à son tour, il est prêt à entendre ce que cet autre a à dire. Il l'est, parce qu'on l'a écouté.



COMBIEN DE TEMPS CES PRÉPARATIONS DURENT-ELLES ?

C'est extrêmement variable selon les mesures de justice restaurative. Celles qui concernent les groupes de rencontre s'étalent généralement sur deux à trois mois, à raison de trois entretiens de préparation individuelle minimum avec chaque participant.

Les préparations à la médiation peuvent durer plusieurs années. Ce type de mesure ne s'effectue pas à un rythme effréné. On ne veut pas imposer aux gens qui font cette démarche un tempo qui ne serait pas le leur. Les échanges qu'on a avec eux sont parfois mis en suspens parce qu'ils ont besoin de prendre une pause, qu'ils doutent ou qu'un événement extérieur – une perte d'emploi, un deuil, une séparation – est venu en rompre le cours. On doit leur laisser de l'espace ; il s'agit vraiment de les accompagner.

LA JUSTICE RESTAURATIVE A ACCOMPAGNÉ SOIXANTE-NEUF MÉDIATIONS DEPUIS 2017. TOUTES ONT-ELLES VÉRITABLEMENT DÉBOUCHÉ SUR UNE RENCONTRE COMME C'EST LE CAS ENTRE CHLOÉ ET SON FRÈRE BENJAMIN DANS LE FILM DE JEANNE HERRY ?

Chez le néophyte, le mot rencontre déclenche immédiatement l'image d'un échange physique. Et c'est peut-être la première chose dont notre imaginaire devrait se débarrasser. Au-delà du contact physique, ce peut être un échange de lettres, des mots ou des questions que les professionnels se chargent de faire passer de l'un à l'autre...L'idée n'est pas de faire des mesures restauratives à tout prix mais de faire en sorte que ces personnes puissent avoir suffisamment d'espaces de dialogues ensemble dans des espaces sécurisés. Si la rencontre en face à face a lieu, on sait, bien sûr, qu'il ne sera ni question de violence physique ou verbale, mais est-ce que les deux personnes en question seront en mesure de recevoir ce que l'autre a à dire ? Si l'on réalise que quelqu'un n'a pas les ressources nécessaires pour participer à la rencontre de médiation restaurative, il est de notre responsabilité de ne pas continuer. Ça ne changera rien pour cette personne mais du moins ça n'empirera pas son cas. D'où, à nouveau, l'importance de la supervision dans le fonctionnement de la justice restaurative.

REVENONS AUX AUTEURS D'INFRACTION. ILS N'ONT RIEN À GAGNER AVEC CES NOUVELLES MESURES – NI RÉDUCTION DE PEINE, NI INDEMNITÉS. QU'EST-CE QUI LES MOTIVE À Y PARTICIPER ?

Pour le faire, il y a déjà une condition absolument nécessaire : ils doivent reconnaître les faits qui leur sont reprochés. La plupart le font, mais avec des conditions : Qu'ils aient été au volant d'un braquage ou qu'ils aient braqués des gens avec une arme mais sans commettre de meurtre, il faut qu'ils disent tous : « C'est vrai, j'ai conduit la voiture » ou « J'ai été violent même si je n'ai pas tué ma/mes victimes ». Notre but, c'est qu'ils puissent bénéficier d'un espace de parole, et cet espace peut les amener à prendre conscience que, de manière incidente, ils ont aussi participé au trauma des gens qu'ils ont agressés et qu'ils ont une responsabilité vis-à-vis de ça.

VOUS AVEZ ÉTÉ L'UNE DES INTERLOCUTRICES PRIVILÉGIÉES DE JEANNE HERRY DURANT CES RECHERCHES ET PENDANT L'ÉCRITURE DU SCÉNARIO DU FILM.

J'ai aussi eu la chance de l'accompagner sur une formation à la médiation restaurative. Ce que montre le film, c'est tout ce qu'on vit ; tout ce que je vis depuis bientôt dix ans. Y compris ces moments de grâce où l'on sent que : ça y est, l'objectif est atteint. J'en ai vécu beaucoup. Ça ne se passe pas toujours comme ça – et dans ces cas -là, ce n'est ni la faute du groupe ni celle des personnes présentes et d'ailleurs, ce n'est pas si grave parce que, malgré tout, les gens ont pu s'exprimer. Mais, dans la majorité des cas, les personnes sont transformées.

AVEZ-VOUS DES RETOURS SUR LES AUTEURS D'AGRESSION QUI ONT PARTICIPÉ À CES MESURES ? S'EN SONT-ILS SORTIS ?

Cela dépend de ce qu'on entend par s'en sortir : le parcours de sortie de délinquance ou de criminalité n'a rien de linéaire. La justice restaurative n'est pas un outil de lutte contre la récidive mais elle permet aux auteurs d'échanger, de se restaurer et de se réparer. Comme l'indique le titre du film, lorsque ces personnes songent ou s'apprêtent à commettre de nouvelles infractions, elles peuvent revoir les visages des victimes avec lesquelles elles ont parlé, et cela peut les dissuader de passer à l'acte, ou les amener à commettre des infractions moins graves que celles qu'ils avaient commises jusqu'alors. La plupart d'entre eux disent qu'ils ont gagné en confiance et que ces mesures les ont aidés dans leur processus d'insertion. Après, ça n'appartient qu'à eux.

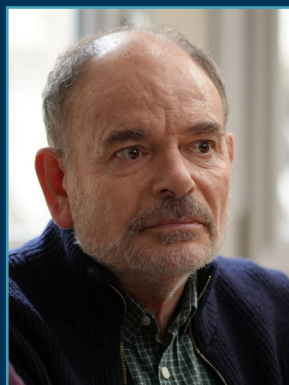
REPÈRES

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DANS LA JUSTICE RESTAURATIVE



Suliane Brahim

Fanny, CPIP, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation au SPIP (administration pénitentiaire).



Jean-Pierre Darroussin

Michel, retraité, bénévole à l'association d'aide aux victimes et animateur formé à la justice restaurative.



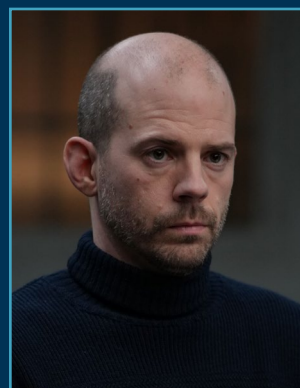
Elodie Bouchez

Judith, juriste à l'association d'aide aux victimes et médiatrice formée à la justice restaurative.



Denis Podalydès

Paul, formateur et superviseur de médiations, inspiré du professeur émérite de criminologie Robert Cario, fondateur de l'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR).



Anne Benoît Pascal Sangla

Yvette et Cyril. Membres de la communauté, bénévoles. Ils participent aux sessions de rencontres détenus/condamnés-victimes.

« L'objectif est de parvenir à l'apaisement et à la reconstruction de chacun, ainsi qu'à la restauration du lien social. »



FRANCE VICTIMES, PARTENAIRE DU FILM

L'expérience d'aide universaliste à toutes les victimes d'infractions que prodiguent France Victimes et son Réseau de 130 associations depuis plus de 40 ans nous a enseigné que les personnes victimes, même quand elles avaient pu avoir accès à la justice pénale, à un procès, avaient encore souvent des questions par rapport à ce qui leur était arrivé, n'étaient pas toujours satisfaites, ressentaient une forme de mur entre elles et les autres. C'est d'ailleurs ce qu'exprime très bien le personnage de Grégoire (Gilles Lellouche), victime d'un cambriolage avec séquestration : « J'ai vu un psy... je dors mieux. Mais cette douleur, cette blessure que j'ai au fond de moi... personne ne la comprend ». Il peut s'agir aussi de gérer le cadre de vie après l'exécution de la condamnation, comme le personnage de Chloé (Adèle Exarchopoulos), qui ne veut pas rencontrer par hasard dans la rue son frère condamné pour inceste sur elle, et qui est revenu vivre près de chez elle plusieurs années après avoir purgé sa peine.

Pour aider les personnes qui s'estiment victimes de violences, les associations France Victimes informent sur les droits, soutiennent psychologiquement et accompagnent socialement. Tous ces services pour les victimes sont gratuits, confidentiels et dans la durée. D'autres formes d'aides peuvent exister, comme les groupes de paroles entre victimes, l'art-thérapie, la socio-esthétique... France Victimes considère la justice restaurative comme une modalité à part entière d'aide aux personnes victimes, en marge de la procédure, et même quand il n'y en a pas.

Pour la fédération France Victimes qui a été, avec des personnalités comme le professeur émérite Robert Cario interprété par Denis Podalydès, à l'origine des expérimentations de justice restaurative en France en 2010 et de son introduction dans la loi Taubira de 2014, l'accès à la justice restaurative est un véritable droit pour tous les justiciables. Malheureusement, ces

programmes ne sont pas encore suffisamment connus. L'information sur la justice restaurative de toutes les personnes qui pourraient en bénéficier (victimes / auteurs / proches) est un point crucial, et c'est, en partie, ce que le film de Jeanne Herry vient combler.

En effet, en plus d'être une œuvre de fiction servie par de merveilleux acteurs et actrices, elle donne une image réaliste très réussie, dans laquelle on plonge, grâce à tous ces personnages et situations complexes : victimes, auteurs, animateurs, représentants de la communauté, associations France Victimes, services pénitentiaires d'insertion et de probation. Jeanne Herry a su comprendre les peurs, les colères, les doutes, et les réussites de ces personnes.

Rencontrer, dialoguer avec des personnes « qui ont fait du mal », qu'on les connaisse ou pas, paraît souvent unimaginable ou dépourvu d'intérêt pour les proches, comme cela l'est pour le mari du personnage de Nawelle (Leila Bekhti), qui a été braquée, ou le copain de Chloé, qui a subi des viols par son frère, alors même que nous savons depuis des décennies à l'étranger et maintenant en France, que ces pratiques très encadrées font du bien, aux victimes, aux auteurs et à la communauté tout entière.

Ce sujet de la justice restaurative est encore trop peu connu dans la société, gageons que « JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES » permettra de donner un éclairage au grand public et complètera pertinemment l'information individuelle réalisée par tous les acteurs du parcours de la victime, car l'objectif, ne l'oublions pas, est de parvenir à l'apaisement et à la reconstruction de chacun, ainsi qu'à la restauration du lien social.

Merci Jeanne Herry, pour cette démarche et pour ce film !

Fédération
France Victimes





DES VIDÉOS POUR ALLER PLUS LOIN

LA JUSTICE RESTAURATIVE,
une nouvelle forme de justice centrée sur l'humain
[Projet Imagine](#)

LA JUSTICE RESTAURATIVE
[Vidéo du Ministère de la Justice](#)

JUSTICE RESTAURATIVE : Rencontres détenus-victimes.
[INAVEM France Victimes - IFJR](#)

Grâce à la justice restaurative, la possibilité d'un dialogue
entre victimes et criminels
[BRUT](#)